



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération n°2026-14 : Election des adjoints au Maire

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le lundi 16 mars 2026, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
Présents :	M. Bernard GLEIZE, M. Pascal NAWROCKI, Mme Dominique DUMAS, M. Alain SCHMITT, Mme Geneviève SHATER, M. Nicolas RICHARD, M. Guy HALGAND, M. Christian CHARREIRE, M. Jean-Christophe BRUNEAU, M. Sylvère GUILLARD, Mme Stéphanie DE BARROS, Mme Marianne PERDRIJAT, Mme Hélène MORONVALLE, Mme Elodie CHARREIRE, Mme Laura BARCON BENSIMON, M. Patrick TOLVY, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON, Mme Sara TESSIER		
Représentés :	M. Vincent PAIN donne pouvoir à Alain SCHMITT,		
Absents :			
Secrétaire :	Mme Dominique Dumas		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2026_13 du 20 mars 2020 fixant à 5 le nombre d'adjoints,

Considérant les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal, que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Le conseil municipal décide d'élire les adjoints au scrutin secret et à la majorité absolue.

Liste déclarée :

1. **M. Pascal NAWROCKI**
2. **Mme Dominique DUMAS**
3. **M. Alain SCHMITT**
4. **Mme Geneviève SHATER**
5. **M. Nicolas RICHARD**

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Majorité absolue des suffrages exprimés : 11

A obtenu : Liste de M. Pascal NAWROCKI : 19

Sont élus, adjointes et adjoint au maire de Vauhallan :

M. Pascal NAWROCKI

Mme Dominique DUMAS

M. Alain SCHMITT

Mme Geneviève SHATER

M. Nicolas RICHARD



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan